



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

L'Avesnois

territoire pilote pour l'agriculture bio



Retour d'expérience d'un territoire de Parc

- **L'AB : un enjeu fort pour le PNR Avesnois.**

Fait partie intégrante de la politique de **valorisation du bocage** et de développement d'une **agriculture durable**

- **Objectifs ambitieux dans la Charte 2010-2022, en lien avec les enjeux de protection de l'eau :**

30% de la SAU du Parc de l'Avesnois en AB

90% de la SAU des Périmètres de Protection de Captages en AB

= objectifs du SAGE de la Sambre

Une agriculture bénéfique pour les enjeux de notre territoire

60% d'emplois agricoles en plus dans les fermes bio !



Maintien des haies et prairies.



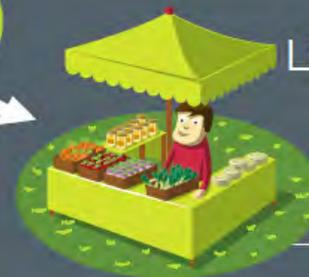
Développement économique, valorisation des filières agricoles.



Lutte contre les coulées de boues et inondations.



Lien consommateurs-producteurs sur les marchés, dans les AMAP...



Pas de pollution des ressources en eau en nitrates et pesticides.



Préservation de la biodiversité.

Historique : mobilisation des acteurs

- **Contexte favorable au développement de la bio :**
 - Présence d'acteurs agricoles de longue date (ADARTH et GABNOR)
 - Positionnement fort d'opérateurs économiques (UCANEL, CEVINOR, BIOLAIT)
 - Systèmes agricoles proches des exigences du cahier des charges bio
- **Historique de la mobilisation des acteurs du territoire :**
 - 2008 : Animateur du GABNOR basé dans les locaux du Parc
 - 2008-2011: Succès de l'opération bio dans l'ORQUE Saint Aubin Sars Poteries mené conjointement NOREADE, Chambre d'Agriculture, GABNOR et Parc
 - 2010 : Renforcement des moyens par la Chambre d'Agriculture
 - 2011 : **Création du « Copil bio »**, piloté par PNRA
 - 2014 : Réponse commune GABNOR/Chambre/PNR pour l'appel à projets Agence de l'Eau
 - 2015 : réponse commune de l'ensemble des partenaires techniques pour l'appel à projets Agence de l'Eau, porté par le PNR

Copil Bio : instance de concertation

- **Gouvernance concertée entre acteurs, pilotée par le Parc :**
 - Institutionnels : DRAAF, CG59, Région, Agence de l'Eau
 - Agricoles : Chambre d'Agriculture, GABNOR, APROBIO, ADARTH
 - Associatifs : A Petit Pas, Terre de Liens
 - Ouvert aux EPCI, ORQUE, opérateurs économiques, lycées agricoles...



- **Son rôle :**
 - Etre un lieu privilégié de dialogue entre les acteurs de l'AB
 - Suivre et piloté la stratégie et le plan d'action défini

Historique : élaboration de la stratégie partagée

- **À partir des objectifs ambitieux de la Charte/SAGE :**
 - Associer l'ensemble des forces vives du territoire au sein d'une instance de dialogue et de réflexion
 - Fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une stratégie partagée
- **Méthode de co-construction :**
 - 1- en 2011 : Réalisation d'un diagnostic territorial partagé
 - 2- 2011-2012 : Établissement d'une stratégie collective
 - 3- 2012 : Déclinaison en un programme d'actions multi-acteurs (avec priorisation) : chaque partenaire technique prend en charge des actions
 - 4- Mise en œuvre du programme d'actions, actualisé en 2013, 2014 et 2015

Historique : élaboration de la stratégie partagée

- **Outil de diagnostic** : « Grille d'analyse des territoires », élaboré par la FNAB dans le cadre d'un travail collectif national
- Identifier les éléments les **freins et leviers** en faveur de l'AB :
 - Potentiel de production
 - Potentiel local de consommation
 - Etat et possibilités de structuration des filières
 - Contexte politique local
 - Pression réglementaire
- Mise en place d'un **groupe de travail technique**

- **4 axes d'action :**

- Développer, diversifier et valoriser les **productions AB de l'Avesnois**
- Créer les conditions nécessaires à la **viabilité des exploitations** et à **l'installation** de nouveaux agriculteurs bio
- Développer la **demande de produits bio et locaux** sur le territoire (**Restauration collective et circuit court**)
- Préserver la **ressource en eau**

- **Axe 1: Développer, diversifier et valoriser les productions AB de l'Avesnois**
 - **Action 1:** Développer la transformation et la valorisation du lait bio sur le territoire (**GABNOR**)
 - **Action 2:** Recherche de débouchés et de valorisation pour la viande bovine bio (**Chambre d'Agriculture**)
 - **Action 3:** Favoriser le développement du maraîchage bio (**A Petit Pas**)
 - **Action 4:** Accompagner le développement des productions bio absentes du territoire (**GABNOR et Chambre d'Agriculture**)

- **Axe 2 : Créer les conditions nécessaires à la viabilité des exploitations et à l'installation de nouveaux agriculteurs biologiques**
 - **Action 5:** Améliorer l'autonomie fourragère des élevages bio (ADARTH)
 - **Actions 6 et 7:** Faciliter l'accès au foncier et la transmission en agriculture biologique (Terre de Liens)

- **Axe 3: développer la demande en produits bio et locaux sur le territoire**
 - **Action 8:** Etudier et structurer l'offre et la demande en produits bio en restauration collective (PNR Avesnois/APROBIO).
 - **Action 9:** Appui aux initiatives collectives de commercialisation en circuits courts (PNR Avesnois).
 - **Action 10:** Accompagnement des commerçants et artisans vers l'utilisation de produits bio locaux (PNR Avesnois/APROBIO).

Proposer du pain bio en Avesnois, pourquoi pas vous ?



La bio, ça bouge en région et dans l'Avesnois

En Avesnois, l'agriculture biologique est en pleine progression et représente aujourd'hui environ 5% des surfaces agricoles. Les produits bio sont de plus en plus accessibles sur les marchés, dans les magasins et restaurants collectifs. Plusieurs boulangeries, plusieurs cantines scolaires proposent déjà du pain bio en Avesnois. Pour démultiplier les volumes de pain bio fabriqués localement, encourager la production de céréales bio locales, le Conseil Régional A PRO BIO et des partenaires meuniers et céréaliers engagés dans le « Club bio » ont lancé la construction d'une filière régionale de pain bio appelé « Ptinor ». Le travail a consisté à structurer les approvisionnements locaux, à élaborer des recettes, et à déployer des moyens de communication.

Proposer de l'alimentation bio et locale pourquoi pas vous ?



Marché alimentaire bio : ça progresse !



Une consommation en hausse régulière : 3% du marché alimentaire en 2014*

En 2014, **près de neuf Français sur dix** ont consommé des produits bio au moins une fois au cours de l'année, contre 3 sur 4 en 2013*. Les produits bio répondent aux attentes des consommateurs actuels, de plus en plus préoccupés par leur santé, les enjeux environnementaux et la qualité des aliments : matières agricoles produites sans pesticides ni engrais chimiques et produits transformés contenant moins d'additifs. Le marché du bio ne cesse de progresser : il a doublé entre 2007 et 2012 et progressé de 10% en 2014*.

« Bio et local, c'est l'idéal » et c'est possible en Avesnois !

L'Avesnois rassemble la moitié des surfaces agricoles en bio de la Région et compte déjà 75 producteurs bio, dont une vingtaine tournés vers les circuits courts. L'agriculture biologique y est de plus en plus accessible sur les marchés locaux, mais aussi dans les magasins et à l'école : 3 marchés bio, 5 commerces spécialisés, 4 boulangeries, et aussi quelques boucheries et restaurants ainsi qu'une trentaine de cantines proposent déjà des aliments bio en Avesnois.

L'engouement des consommateurs pour les produits biologiques est perceptible **dans les magasins** mais aussi en **restauration commerciale**. En Région, déjà **91 magasins spécialisés commercialisent exclusivement des produits biologiques** et une **quinzaine de restaurants proposent des menus bio**.

- **Axe 4 : Préserver la ressource en Eau**

- **Action 11:** développement de l'AB sur les zones à enjeux Eau
(GABNOR/PNRA).

(+ **Action 12:** Animation du comité de pilotage. Suivi et évaluation de la stratégie de développement de l'AB)

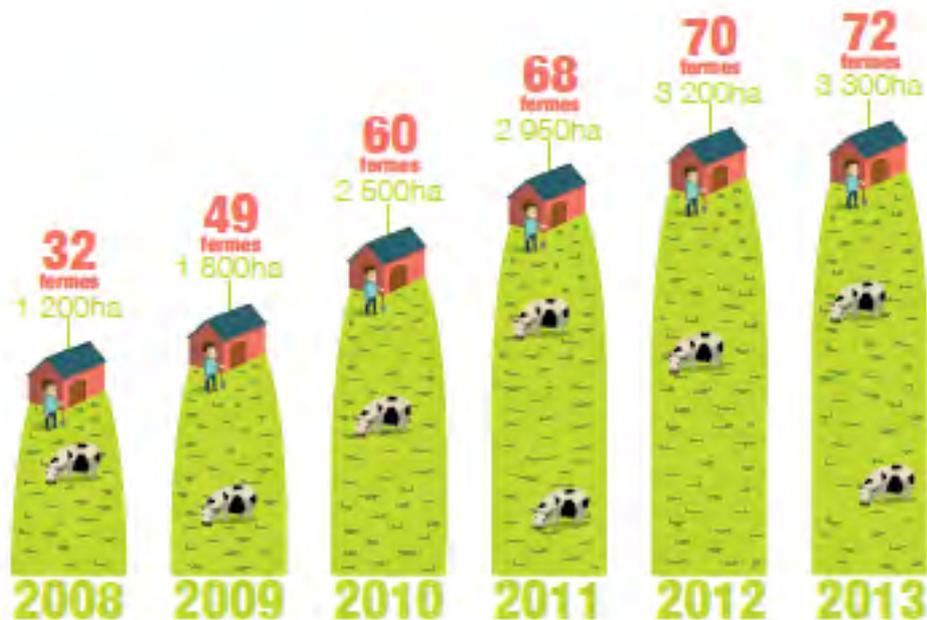
+ **travail de fond réalisé par la Chambre d'Agriculture et le GABNOR :**
accompagnement individuel et collectif des agriculteurs au changement
de pratiques et à la conversion (diagnostics, formations, visites,)



Forum de la Bio en Avesnois, les élus au cœur de l'action pour l'agriculture ! 20 janvier 2015 à Maroilles



Etat des lieux de l'AB en Avesnois - 2015



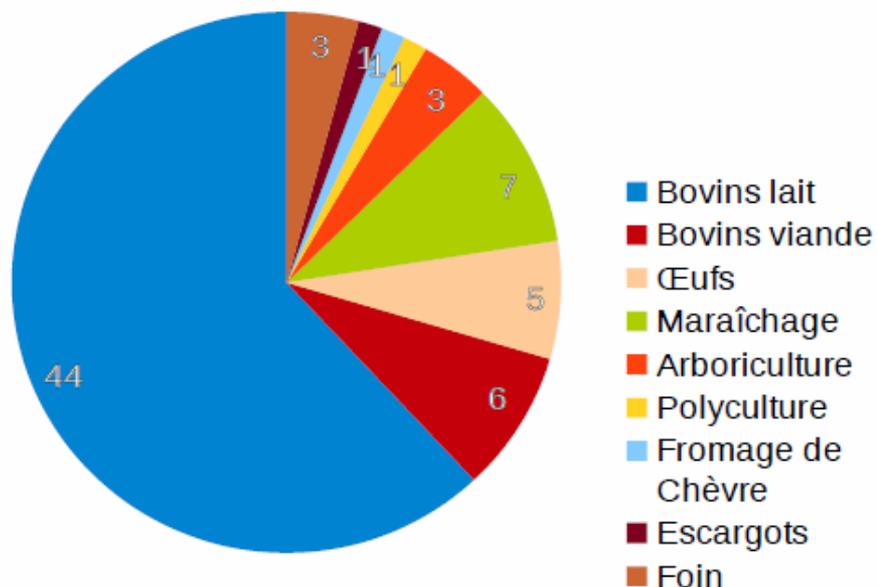
En **2014** c'est :



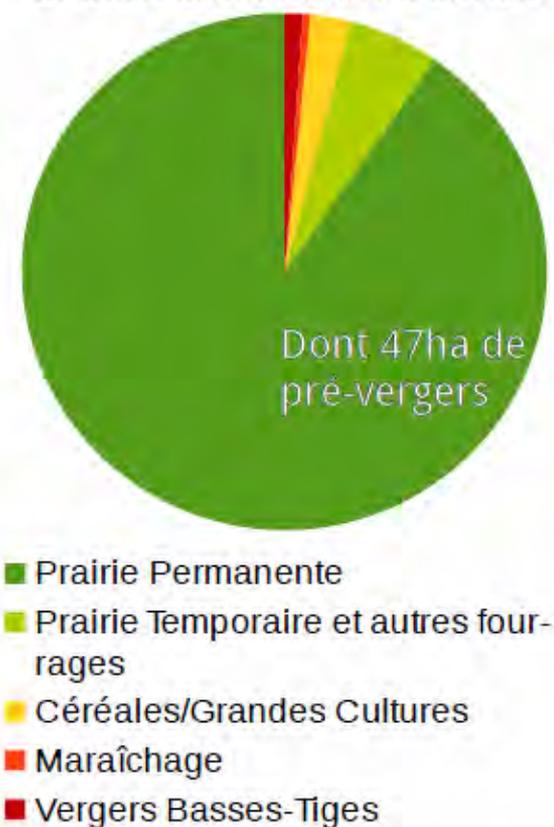


Etat des lieux de l'AB en Avesnois - 2015

Répartition des fermes bio de l'Avesnois par production bio principale en 2013

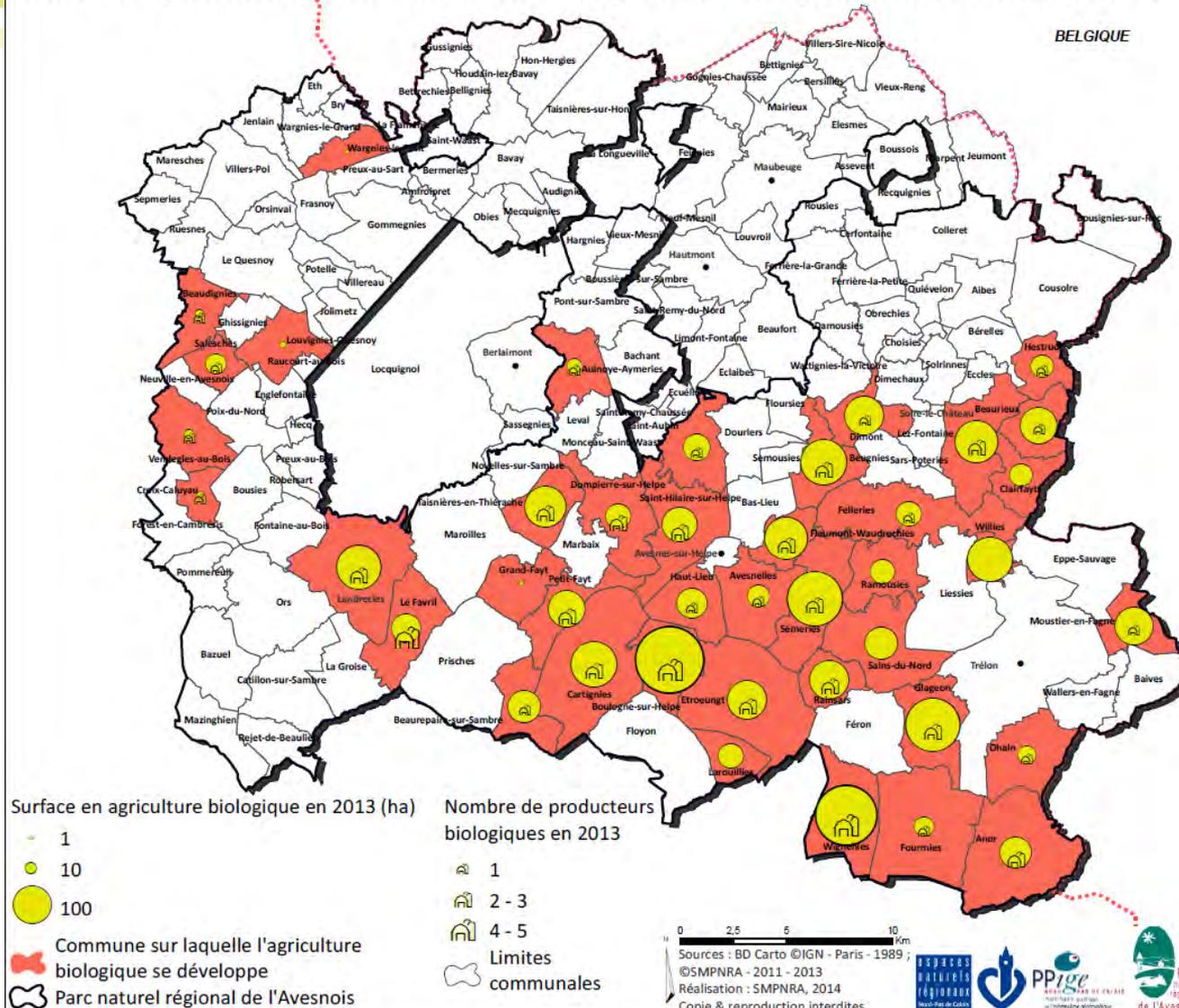


Utilisation des 3300ha bio et conversion de l'Avesnois



Sources : Gabnor, Observatoire de l'agriculture Biologique en Nord-Pas-de-Calais

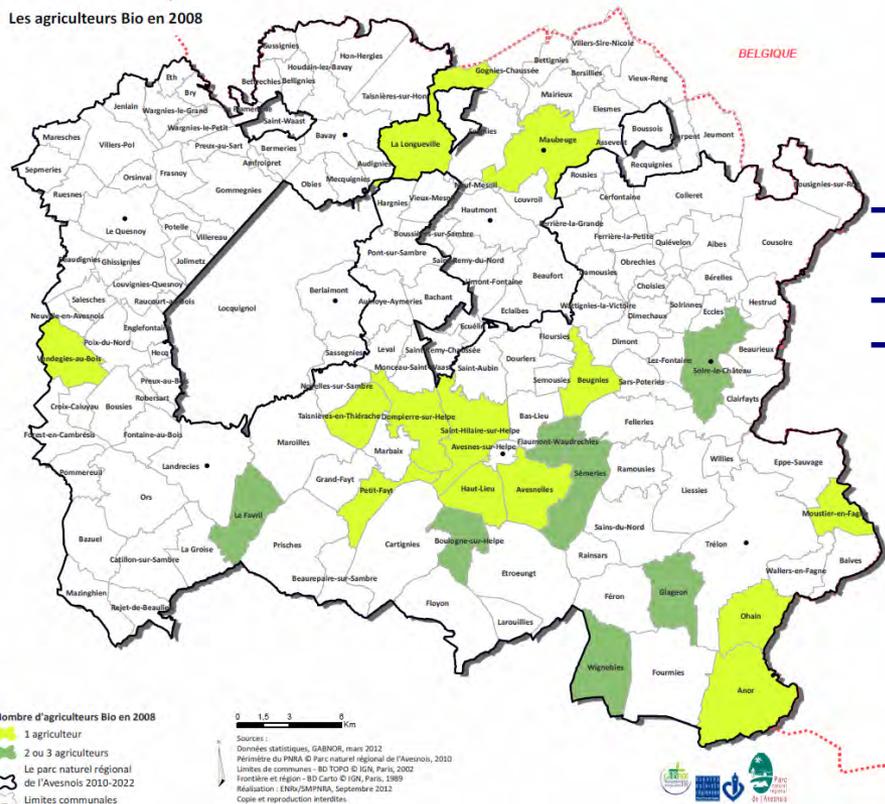
Nombre d'exploitation agricole et de surfaces en Agriculture biologique dans l'Avesnois en 2013



- **La transformation et la commercialisation des produits bio dans l'Avesnois:**
 - Plusieurs **opérateurs économiques** assurent la transformation et/ou la commercialisation des produits bio du territoire: UCANEL et BIOLAIT (Lait), CEVINOR (Viande) + Jus de pommes ; Boulangeries;...
 - **Circuits courts** de commercialisation: 24 producteurs bio commercialisent en circuits courts; 5 AMAP; 4 marchés bio; 5 points de vente spécialisés;
 - **Restauration collective:** 35 structures s'approvisionnent de façon ponctuelle en produits bio et 5 de façon régulière

2008

Les agriculteurs Bio en 2008



2012

Les agriculteurs Bio en 2012

